



**HAL**  
open science

## Europe centrale, Balkans, carte au 1:200 000. Dérivés n° 17. Edition autrichienne, frontières, 1922-1944

Jean-Luc Arnaud

### ► To cite this version:

Jean-Luc Arnaud. Europe centrale, Balkans, carte au 1:200 000. Dérivés n° 17. Edition autrichienne, frontières, 1922-1944. Site Web Cartomed - La cartotheque méditerranéenne, 2016. hal-04845414

**HAL Id: hal-04845414**

**<https://amu.hal.science/hal-04845414v1>**

Submitted on 14 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

# La cartotheque méditerranéenne

Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Aix-en-Provence

## Europe centrale, Balkans, carte au 1:200 000 – Dérivés n° 17

Edition autrichienne, frontières, 1922-1944

En septembre 1919, les vainqueurs de la Première Guerre Mondiale signent au château de Saint-Germain-en-Laye un traité de paix qui consacre l'effondrement de l'empire austro-hongrois et détermine les limites de plusieurs pays issus de ce démantèlement dont celles de la nouvelle Autriche. L'Europe centrale est alors en complète recomposition, le tracé des frontières se poursuit avec les traités de Neuilly, Trianon, Sèvres et Lausanne. A partir de 1922, le *Militärgeographisches Institut* [Institut géographique militaire] de Vienne, s'intéresse de près à cette redistribution. Il consacre plusieurs séries cartographiques à l'échelle 1:200 000 aux tracés des nouvelles frontières. Loin de se cantonner à celles qui le concerne directement, ces cartes s'étendent surtout vers l'est et le sud, jusqu'en Albanie, en Bulgarie et en Turquie. Elles se partagent entre sept séries et quelques feuilles dispersées qu'il n'est pas envisageable de rattacher à des ensembles éditoriaux.

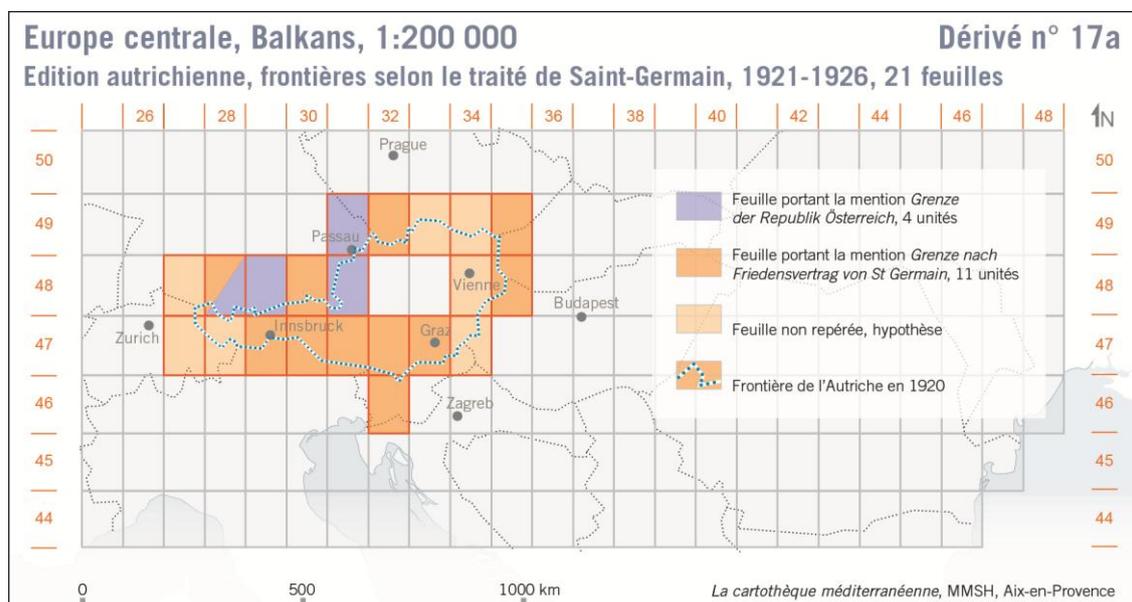
J'ai choisi de regrouper dans un même dossier toutes les cartes de frontières publiées par l'institut géographique militaire de Vienne à l'échelle 1:200 000 non seulement pour leur thématique mais aussi pour l'homogénéité de leur mode de fabrication. Quelle que soit la frontière considérée et la période – entre 1922-1944 –, toutes les feuilles sont produites sur la base de la version la plus récente de la carte topographique (version austro-hongroise dans un premier temps puis autrichienne). Elles sont imprimées en cinq couleurs, les planches de vert, de bleu, de brun et de noir, sont reprises sans modification de la version topographique. Pour sa part, la planche de rouge figure exclusivement les frontières et les mentions associées. Cette méthode présente l'intérêt d'être facile à mettre en œuvre et très économique. Mais, dans la mesure où les planches de rouge ne portent pas de date, on ignore à quel moment elles ont été imprimées, sinon qu'elles sont nécessairement postérieures à la date de la version topographique ou bien à celles du traité correspondant à la frontière représentée. Ainsi, les dates proposées pour chaque série résultent d'estimations.

### Dérivé 17a

Edition autrichienne, frontières selon le traité de Saint-Germain,  
1920-1926, 21 feuilles

La première carte de frontières à l'échelle 1:200 000 préparée par l'institut géographique militaire de Vienne est publiée entre 1920 et 1926. Elle figure le tracé des nouvelles limites de souveraineté de l'Autriche en rouge sur un fond topographique en couleurs. Une partie de ce fond est héritée de feuilles de la carte austro-hongroise datées entre 1916 et 1919 [série D00] ;

l'autre partie a été produite postérieurement (entre 1920 et 1923) par l'institut [série D15]. Un premier lot de quatre feuilles datées de 1921 et 1922 porte la mention *Grenze des Republik Österreich* [Frontière de la République d'Autriche]. Ces feuilles figurent la frontière avec l'Allemagne, déterminée par le traité de Versailles du 28 juin 1919 suivant son tracé du 3 août 1914. Il est complété par un second lot d'une douzaine de feuilles, dont une *Ulm* (28° 48°) fait aussi partie du premier lot. Chaque feuille porte, en rouge, la mention *Grenze nach Friedensvertrag von St Germain* [Frontières selon le traité de paix de Saint-Germain] – traité ratifié en septembre 1919 – mais aucune autre mention supplémentaire, ni de date, ni de responsabilité. Cependant, les dates des fonds utilisés montrent qu'elle est postérieure à 1922 et antérieure à 1926 puisque, à partir de ce moment-là, de nouveaux fonds actualisés sont disponibles pour au moins deux feuilles : *Preszbourg* et *Laibach*. Cette édition ne donne pas lieu à un mode particulier de désignation ou de numérotation des feuilles. La feuille – *Graz* (33° 47°) – a été l'objet de deux versions.



Feuilles repérées : 12 titres correspondant à 11 unités géographiques. Collections : Bibliothèque nationale d'Allemagne, Berlin, Archives nationales de la République Tchèque, Prague.

**Dérivé 17b**  
**Edition autrichienne, frontières selon les traités de paix**  
**1925-1927, au moins 23 feuilles**

Après avoir consacré une série cartographique au 1:200 000 à ses nouvelles frontières dès le début des années 1920, l'Autriche continue de suivre le démantèlement et les recompositions de ses anciennes possessions impériales. A ce titre, elle publie plusieurs feuilles à la même échelle qui indiquent le tracé des nouvelles frontières suivant les traités successifs :

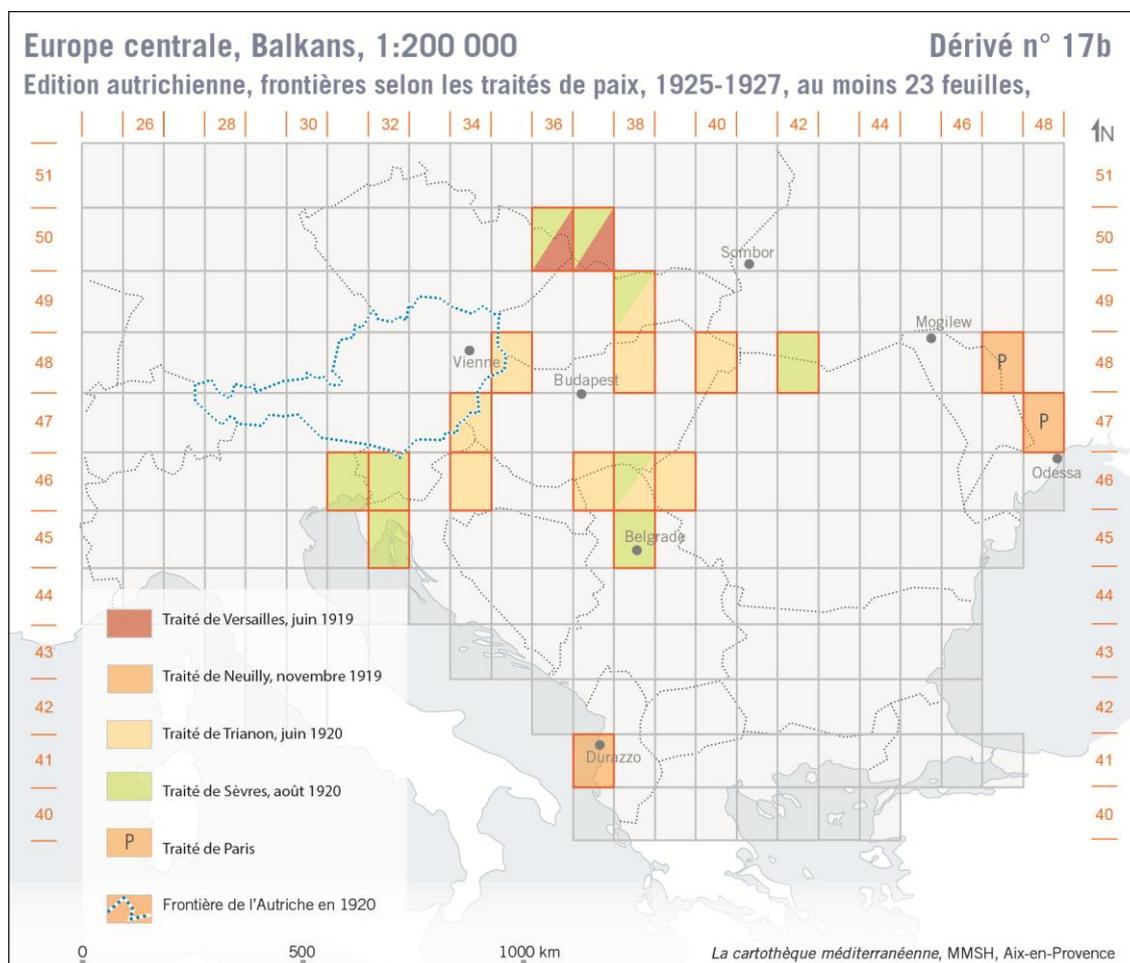
- \* Le traité de Versailles, juin 1919, qui délimite les frontières de l'Allemagne.
- \* Le traité de Neuilly, novembre 1919, qui délimite les frontières de la Bulgarie avec la Roumanie, la Grèce et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

\* Le traité de Trianon, juin 1920, qui détermine les frontières de l'Autriche, de la Hongrie, de la Roumanie, du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes et de la Tchécoslovaquie.

\* Le traité de Sèvres, août 1920, qui touche aux frontières de la Grèce et de la Turquie

La légende de chaque feuille indique le nom du traité de référence sous la forme : *Provisorische Grezeintragung nach dem Friedensvertrage von...* [Tracé provisoire de la frontière selon le traité de paix de...]. La feuille *Balta* (47° 48°) porte une mention citant un traité « de Paris », il semble correspondre à celui de Neuilly. Tous les fonds des feuilles de cette série sont tirés de la version autrichienne de la carte topographique [série D15].

Le faible nombre des feuilles repérées pour chaque traité (Versailles : 2 ; Neuilly : 1 ; Trianon : 9 ; Sèvres : 9) ne permet pas de restituer le périmètre de chaque ensemble. En tout état de cause, la plupart de ces feuilles représentent des territoires et des frontières qui n'interfèrent pas avec celles de l'Autriche. Une feuille recoupe cependant le périmètre de la série 17a – *Preszburg* (35° 48°) – elle représente le Burgenland, région récupérée par l'Autriche au détriment de la Hongrie à la faveur du traité de Trianon.



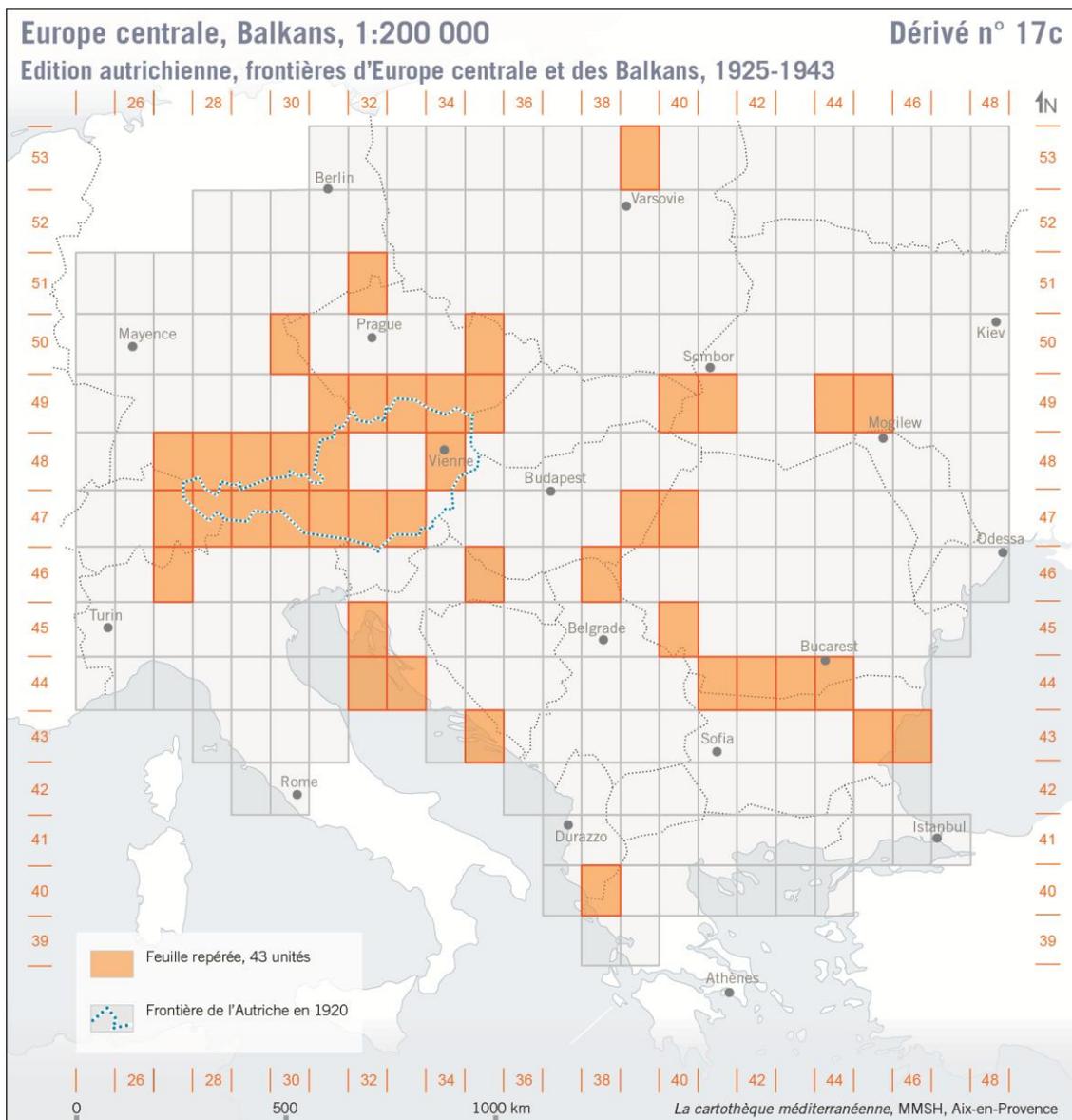
Feuilles repérées : 23 titres correspondant à 19 unités géographiques. Collections : Archives nationales de la République Tchèque, Prague, Institut géographique national, Paris, Bibliothèque nationale d'Allemagne, Berlin.

## Dérivé D17c

### Edition autrichienne, frontières d'Europe centrale et des Balkans, 1925-1943

L'intérêt de l'Institut géographique militaire autrichien pour les nouvelles frontières des pays d'Europe centrale et des Balkans donne lieu à la publication d'une troisième carte à l'échelle 1:200 000, à partir de 1925. Les 43 feuilles repérées sont très dispersées, elles sont partagées entre les environs de Varsovie et ceux de Céphalonie, entre la Suisse et l'Ukraine. Ainsi, non seulement il n'est ainsi pas envisageable de restituer le périmètre couvert par cette carte, mais encore, il semble probable que les feuilles publiées n'aient jamais constitué un ensemble géographique continu.

Les feuilles de cette carte portent, en rouge, un large trait de surlignement des frontières et l'unique mention *Staatengrenze* [Frontières].



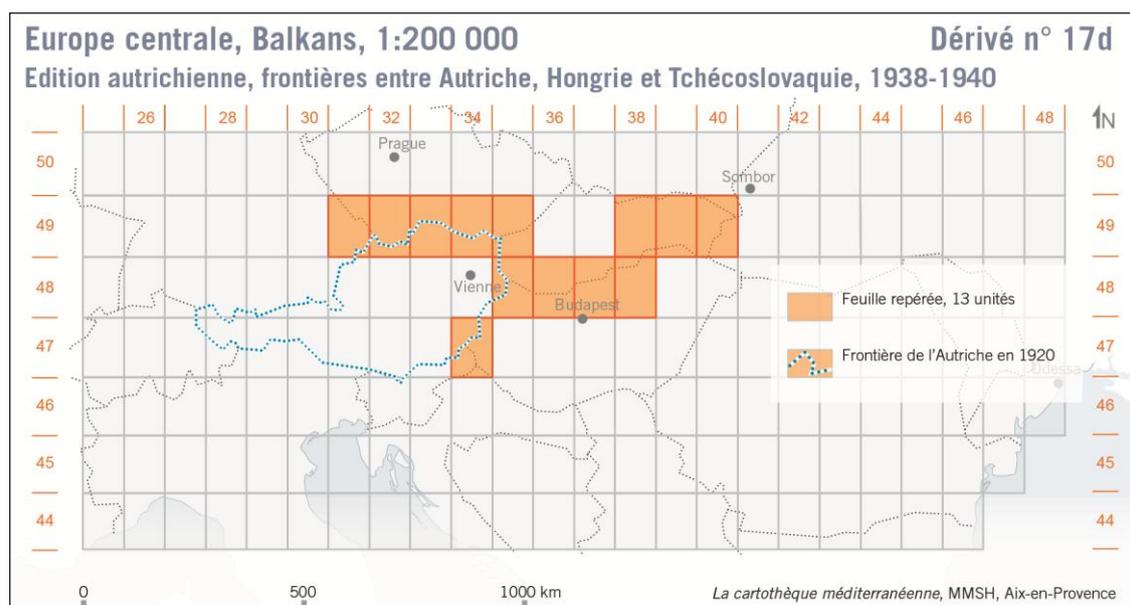
Feuilles repérées : 43 titres correspondant à autant d'unités géographiques. Collections : Office de métrologie et de topographie – BEV, Vienne, Archives nationales de la République Tchèque, Prague, Bibliothèque nationale d'Allemagne, Berlin, collection particulière Z. Krejci, Prague, Institut géographique national, Paris.

### Dérivé 17d

#### **Edition autrichienne, frontières entre Autriche, Hongrie et Tchécoslovaquie, 1938-1940, au moins 13 feuilles**

Les frontières entre l'Autriche, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, telles qu'elles sont déterminées par les traités de 1919 et 1920 sont contestées à la fois par les Allemands et par les Hongrois mais respectées pendant une quinzaine d'années. A partir du mois de mars 1938 et de l'invasion de l'Autriche par l'Allemagne, le Reich accentue sa pression pour annexer les régions habitées par des germanophones en Tchécoslovaquie. De leur côté, les Hongrois en revendiquent les zones magyarophones. Le traité de Munich, ratifié en septembre 1938, leur est favorable. L'Allemagne annexe les Sudètes et la Hongrie le sud de la Slovaquie. C'est dans ce contexte que l'institut géographique militaire de Vienne publie une nouvelle carte à l'échelle 1:200 000, consacrée aux frontières entre 1938 et 1940.

Ses feuilles portent, en rouge, la mention *Die Grenze ist nach der Karte festgesetzt ; bei der endgültigen Festlegung in der Natur können sich noch Abweichungen ergeben. Die Grenze liegt an der Innekante des roten Linie* [La frontière est tracée d'après la carte de délimitation ; à cause des conditions naturelles, des modifications peuvent encore survenir]. La frontière suit la ligne intérieure du tracé en rouge. La carte de délimitation évoquée par cette mention renvoie à un document officiel, il s'agit probablement du traité de Munich.



Feuilles repérées : 14 titres correspondant à 13 unités géographiques. Office de métrologie et de topographie – BEV, Vienne.

### Dérivé 17e

#### **Edition autrichienne, frontières de l'Albanie avec la Grèce et le Royaume des Serbes..., 1927, au moins 4 feuilles**

Les quatre feuilles repérées pour cette carte sont contiguës sur le tableau d'assemblage, elles ont été publiées en octobre et novembre 1927 et portent, en rouge, deux mentions différentes

mais dont le sens est le même : soit *Provisorich Grenzeintragung* [Frontière provisoire], soit *Grenzen noch nicht stabilisiert* [Frontière pas encore stabilisée].

Feuilles repérées : 5 titres correspondant à 4 unités géographiques. Collections : Office de métrologie et de topographie – BEV, Vienne, Archives nationales de la République Tchèque, Prague.

#### Dérivé 17f

##### **Edition autrichienne, frontières entre Tchécoslovaquie et Hongrie, 1939-1944, au moins 5 feuilles**

Publiées entre 1939 et 1944, plusieurs feuilles à l'échelle 1:200 000 portent, en rouge, la mention *Der gegenwärtige Verlauf der Grenzen erscheint rot aufgedruckt / Staatengrenze* [La délimitation de la frontière actuelle est imprimée en rouge / Frontières d'état]. Sur quatre documents, elle est complétée par les mentions *Landesgrenze / Die schwarz dargestellten Staaten...* [Les frontières des régions sont en noir] et *In bezug auf Grenzen provisorisch !* [Provisoire en ce qui concerne les frontières].

Feuilles repérées : 6 titres correspondant à 5 unités géographiques. Office de métrologie et de topographie – BEV, Vienne.

#### Dérivé 17g

##### **Edition autrichienne, frontières du protectorat allemand de Bohême-Moravie, 1939-1944, au moins 4 feuilles**

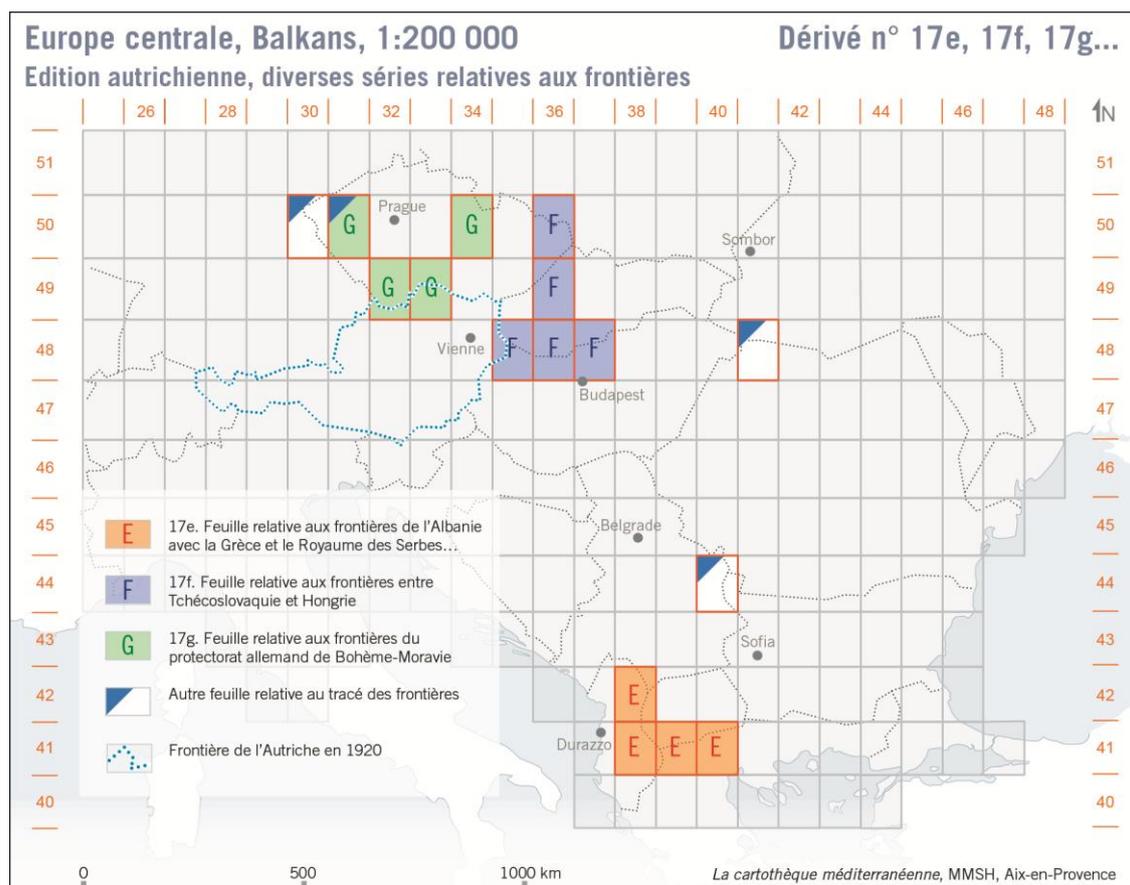
Quelques mois seulement après l'invasion de l'Autriche par le Reich, l'Allemagne annexe les régions de Tchécoslovaquie dont la population est majoritairement germanophone – les Sudètes dont une partie est frontalière avec l'Autriche. En mars 1939, ce qui reste de la Bohême et de la Moravie est placé sous protectorat de l'Allemagne. C'est dans ce contexte que l'institut géographique militaire de Vienne publie une carte des frontières du protectorat de Bohême-Moravie entre 1939 et 1944. Les feuilles correspondantes portent, en rouge les mentions suivantes :

\* Feuille *Pilsen* (31° 50°) datée de 1939 : *Vorläufige Grenzverlauf. Sudetenland - Protektorat Böhmen u. Mähren* [Frontières provisoires de la région des Sudètes – Protectorat de Bohême-Moravie].

\* Feuille *Josephstadt* (34° 50°) datée de 1939 : *Vorläufiger Grenzverlauf Preußen - Protektorat Böhmen u. Mähren...* [Frontières provisoires Prusse – Protectorat de Bohême-Moravie].

\* Feuilles *Budweis* (32° 49°) et *Iglau* (33° 49°) datées de 1944 : *Grenze des Protektorats Böhmen und Mähren. Die Grenze ist nach der Karte festgesetzt ; bei der endgültigen Festlegung in der Natur Können sich noch Abweichungen ergeben* [Frontières du protectorat de Bohême-Moravie. La frontière est tracée suivant la carte corrigée ; à cause des conditions naturelles, des modifications peuvent encore survenir].

Feuilles repérées : 4 titres correspondant à autant d'unités géographiques. Office de métrologie et de topographie – BEV, Vienne.



### Autres feuilles relatives au tracé de frontières

\* Feuille *Zajecar* (40° 44°), datée de 1927, mention en rouge : *Provisorische Grenzeintragung ; Staatengrenze* [Frontière provisoire ; Frontière d'Etat].

\* Feuille *Szatmár – Németi* (41° 48°), datée de 1928, mention en rouge : *Provisorische Grenzeintragung* [Frontière provisoire].

\* Feuille *Eger* (30° 50°), datée de 1939, mention en rouge : *In bezug auf Grenzen Provisorisch !* [Provisoire en ce qui concerne les frontières] et *Auf diesem Blatt gilt die Signatur der Staatsgrenze [sign] nicht als Staatsgrenze sondern als Landesgrenze, deren sntgültige Verlauf noch ungeklärt ist* [Sur cette feuille, le signe qui figure la frontière ne doit pas être considéré comme une limite d'état mais comme une frontière interne dont le tracé reste à préciser]. Il s'agit de l'ex-frontière entre l'Allemagne et la Tchécoslovaquie, devenue limite entre deux régions d'Allemagne à la faveur de l'annexion des Sudètes.

\* Feuille *Pilsen* (31° 50°), datée de 1939, mention en rouge : *Landesgrenze* [Frontière entre lands]